



Préavis amendé par le Conseil intercommunal en séance en date du 18.01.2024

## **ASIPE**

### **Comité de direction**

### **Préavis n° 4/2023**

#### **AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIPE**

**Objet :**

- **Crédit d'étude de faisabilité pour une extension du site du collège de Derrière la Tour (DLT) à Payerne ;**
- **Crédit d'étude de construction pour une nouvelle bibliothèque mixte (scolaire et publique).**

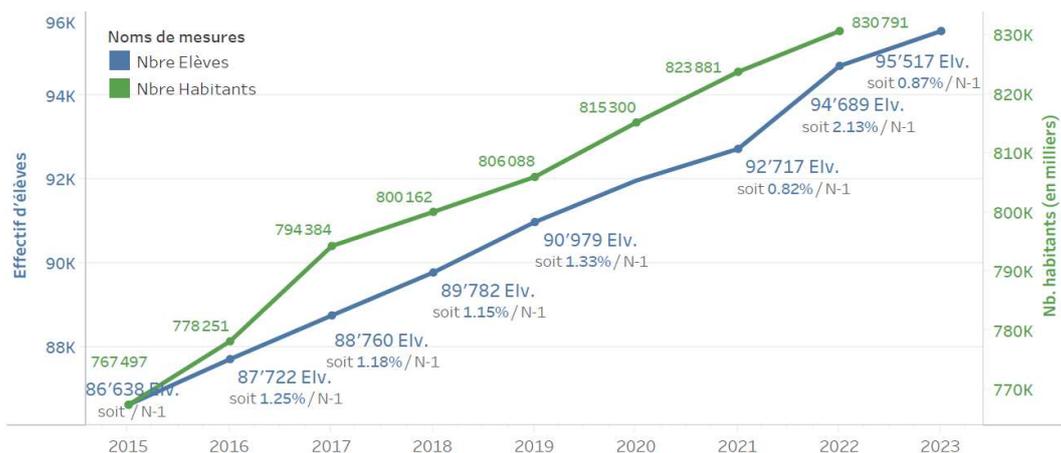
Au Conseil intercommunal de l'ASIPE  
de et à 1530 Payerne

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 14 al. 1 ch.10 des statuts 2023 de l'Association scolaire intercommunale de Payerne et environs (ci-après ASIPE), le Conseil intercommunal est saisi du présent préavis demandant un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement.

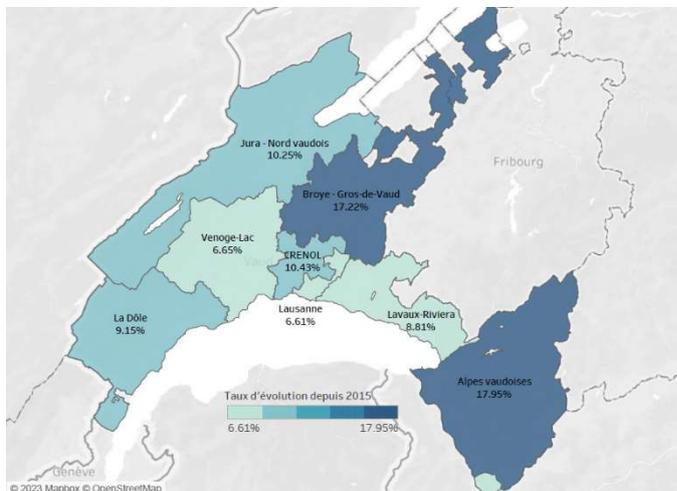
**Introduction**

La région de la Broye vaudoise connaît depuis plus d'une décennie une des croissances de la population les plus importantes du canton. Les communes associées de l'ASIPE sont directement concernées avec une croissance entre 2010 et 2022 de 24.58% de leur population totale.



Source : Canton-Communes, n°69, septembre 2023

Les communes vaudoises sont également confrontées aux changements de l'organisation scolaire



Source : Canton-Communes, n°69, septembre 2023

introduite avec la LEO en août 2013, mais également avec l'école inclusive qui voit ses besoins se démultiplier en terme de locaux.

Le Comité de direction de l'ASIPE a décidé dans le cadre de son plan de développement 2021-2031 de développer sur le site de l'Ancien Hôpital et sur le site des Rammes de nouvelles infrastructures scolaires et sportives qui font défaut actuellement.

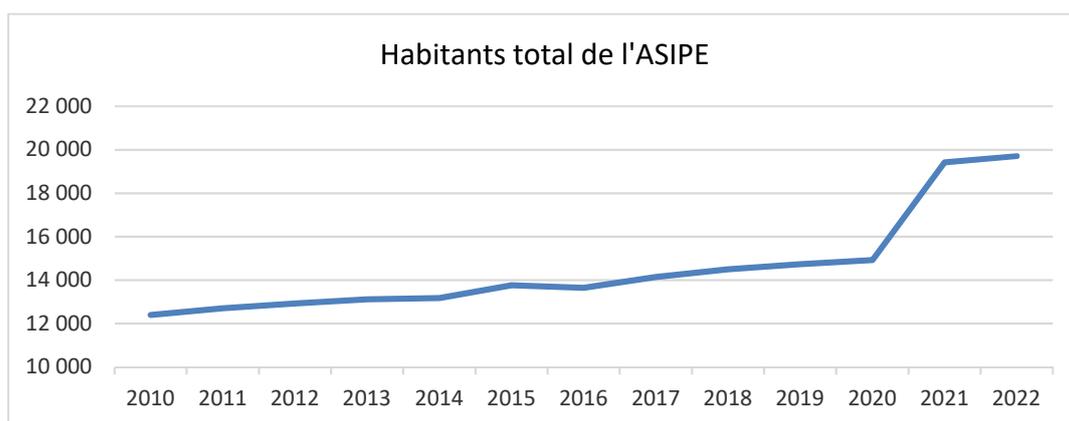
Afin d'éviter des bâtiments provisoires qui durent, le CoDir souhaite développer sur le site de Derrière la Tour un bâtiment scolaire qui permettra non seulement de faire face à la phase transitoire du développement du site de l'Ancien hôpital, mais également de se laisser une marge de manœuvre au centre de la ville.

Le présent préavis a pour objectif de demander un crédit d'étude de faisabilité pour un bâtiment comprenant une salle de gym, huit salles de classe, une UAPE Croc' Bonheur (qui quittera ses locaux actuels), ainsi que quelques bureaux et salles pour le fonctionnement scolaire et de l'ASIPE.

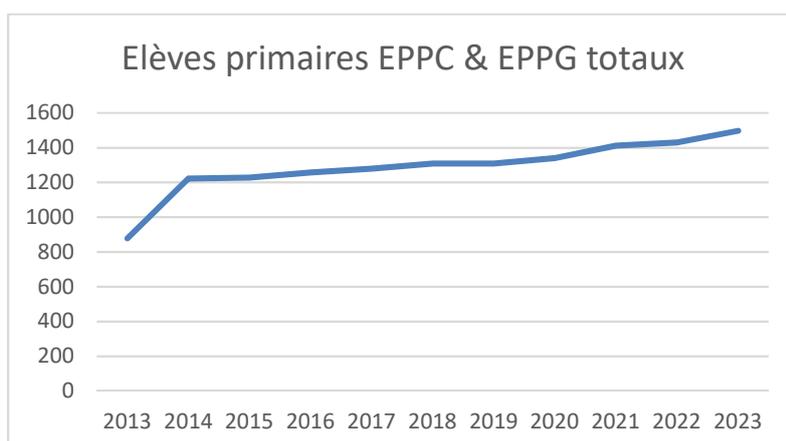
## Contexte

L'ASIPE suit depuis plusieurs années l'évolution de sa démographie et effectue des projections à dix ans dans le dessein d'anticiper les besoins de construction. Néanmoins, elle subit comme toutes les communes, l'évolution des besoins scolaires, qui ont été influencés par l'entrée en vigueur en août 2019 de la loi sur la pédagogie spécialisée (LPS), ainsi que le Concept 360°.

Le graphique ci-dessous met en évidence la croissance démographique sur une période de 12 ans. L'année 2021 tient compte des habitants des communes de Henniez, Valbroye et Villarzel.



S'agissant spécifiquement des élèves primaires, la croissance est constante avec une particularité pour l'année scolaire 2013-2014 durant laquelle l'établissement primaire a récupéré des élèves de l'établissement secondaire en raison de l'entrée en vigueur de la LEO. Depuis 2021 les trois nouvelles communes associées sont comptabilisées, malgré que ceci sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2024.



Si en 2021, l'ASIPE a construit un nouveau collège des Rammes avec 16 classes, le résultat net est de 9 classes en raison de la fermeture d'autres petits bâtiments scolaires, notamment Vers-chez-Perrin pour la commune de Payerne, qui avait deux classes. Il pourrait y avoir près de 250 élèves en plus d'ici à

2031, sans compter les élèves requérants d'asile, ce qui représente plus de 12 classes.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le directeur de l'établissement primaire de Payerne-Corcelles et environs (EPPC) durant l'été dernier, qui a fait la demande au CoDir de pouvoir bénéficier de six classes supplémentaires dans le périmètre de DLT pour l'été 2024.

Dans sa séance du 28 août dernier, le CoDir a décidé de lancer une étude de faisabilité permettant ainsi de pouvoir obtenir un nouveau bâtiment en cours de législature, et non plus en fin de législature comme cela fût le cas dans le passé.

### Bibliothèque mixte

La bibliothèque de DLT a été construite et mise en fonction en 2001 pour un usage quasi exclusivement publique. Avec l'entrée en vigueur des directives et normes en matière de bibliothèque scolaire<sup>1</sup> en février 2017, celle de DLT est environ trop petite de moitié. En effet pour 1'600 élèves, il est nécessaire d'avoir une surface de 392m<sup>2</sup> et 457 ml, alors qu'à ce jour nous avons tout juste 200m<sup>2</sup>.

Le projet de bibliothèque scolaire sur le futur bâtiment à Corcelles-près-Payerne couvrira les besoins pour les 28 classes, soit environ 560 élèves. Celle de DLT doit couvrir les besoins de l'établissement secondaire, soit à terme près de 1'000 élèves, ainsi que pour l'établissement primaire de Payerne-

Nombre d'élèves	Nombre de documents	Surface (m <sup>2</sup> )	Nombre de ml
300	3'600	118	103
400	4'800	154	137
500	6'000	190	171
600	7'200	200	206
700	7'700	213	220
800	8'800	240	251
900	9'900	268	283
1'000	11'000	295	314
1'100	11'000	295	314
1'200	12'000	320	343
1'300	13'000	323	371
1'400	14'000	346	400
1'500	15'000	369	429
1'600	16'000	392	457

Corcelles et environs pour environ 700 élèves sur le site de DLT, donc un total de 1'700 élèves.

Ci-contre, les dimensions des locaux et mètres linéaires à prévoir pour une bibliothèque scolaire qui délivre des prestations scolaires aux degrés de 1 à 11H. Une tranche de 1'000 documents fait accroître la surface de 20m<sup>2</sup>.

Dans le cadre du plan de développement de l'ASiPE, un nouveau site scolaire à l'Ancien Hôpital est prévu pour 2031 qui sera probablement dans le périmètre scolaire de l'établissement primaire de Payerne-Granges et environs. Une bibliothèque scolaire est prévue sur ce site, couvrant les besoins pour environ 850 élèves. Une étude de faisabilité pour le site de DLT a été réalisée durant l'été 2023 pour étudier les meilleures options du point de vue financier, police des constructions et opportunités, en limitant une réduction du nombre de salles de classe.

<sup>1</sup> Recommandations et normes pour les bibliothèques scolaire, DGEO, 10 février 2017.



La faisabilité a mis en évidence plusieurs variantes ayant chaque fois un impact, soit sur une réduction du nombre de salles de classe, soit sur les bureaux du secrétariat. D'autres pistes ont été explorées, mais restent coûteuses et incertaines dans le temps.

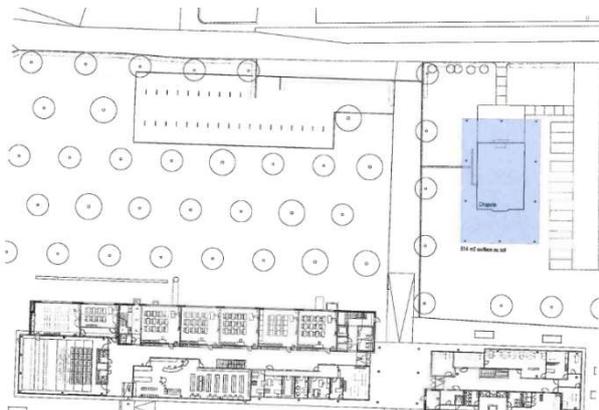
La variante qui avait déjà été identifiée comme possible par le CoDir est celle sur l'emprise du bâtiment de la Passerelle. En effet, avec une variante d'extension dans le bâtiment de DLT, l'ASIFE doit attendre l'ouverture du nouveau bâtiment à Corcelles en août 2027 pour pouvoir commencer les travaux. La variante de démolir la Passerelle

et construire un nouveau bâtiment abritant la bibliothèque mixte et un accueil parascolaire pour les élèves primaires, est celle qui est la plus efficiente.

Le schéma ci-contre illustre l'emprise du projet du bâtiment par rapport à la situation actuelle.

L'intérêt, à ce stade, d'avoir un bâtiment autonome permet de garantir un accès indépendant en raison de la partie publique de la bibliothèque, ainsi que la création d'une salle de travail pour les étudiants de la Broye, qui sont dans les locaux de l'ASIFE depuis quelques années aux Rammes provisoires.

A terme, la bibliothèque actuelle sera transformée en deux salles de classes et une salle de dégagement.



### Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)

L'ASIFE a ouvert sa première UAPE en août 2015 ; le Croc' Bonheur avec 36 places. Nous avons eu une autorisation exceptionnelle pour passer à 48 places durant quelques années dans l'attente de l'ouverture du Croc' Odile en août 2021.

Depuis la capacité est revenue à 36 places, ce qui ne correspond toujours pas aux besoins. Au moment de rédiger le présent préavis, la liste d'attente est de 42 enfants. A la fois pour tenir compte des besoins croissants et pour réduire les coûts d'exploitation, le Comité de direction souhaite saisir l'occasion de pouvoir proposer à la population une UAPE plus grande et plus adaptée que les locaux actuels, notamment aux niveaux des aménagements extérieurs. L'objectif est de pouvoir bénéficier d'une UAPE de 72 places dans le cadre de l'extension du collège DLT et ainsi résilier le contrat de location du Croc' Bonheur dans les locaux actuels.

Aujourd'hui cette UAPE ne donne plus satisfaction en terme de possibilité d'accueil, mais également au niveau de son emplacement avec les appartements protégés de la Broye.

La prochaine UAPE qui pourrait s'ouvrir à Payerne sera à l'horizon de 2031 sur le site de l'Ancien Hôpital. Afin d'offrir plus de places d'accueil, le CoDir propose dans le cadre du nouveau projet d'extension de DLT, d'implémenter une UAPE qui pourra s'ouvrir en août 2027 avec le double de capacité d'accueil qu'à ce jour.

Dans la perspective de l'entrée en vigueur de la journée continue pour l'élève, mais surtout pour couvrir les besoins, une cantine scolaire d'environ 120 places serait également proposée pour les élèves de 7 et 8 primaires. Avec la possibilité de faire deux services à midi, on couvre l'ensemble des besoins. Cette manière de faire est bien entendu conforme au droit supérieur, mais elle se pratique dans plusieurs endroits du canton, comme par exemple à Valbroye depuis plusieurs années.

Nos UAPE suscite un intérêt croissant de la part des parents, car le Croc'Odile a 60 places utilisées sur les 72 disponibles et le Croc'Bonheur est complet avec 36 places.

### Extension du bâtiment scolaire

Les deux salles de gymnastique de DLT permettent tout juste de couvrir les besoins des classes avec la salle de rythmique, qui est devenue aussi une salle de musique en raison du manque de place depuis août 2023.

Les besoins qui sont identifiés seraient la création de 8 salles de classes, sans tenir compte des 2 salles qui seront créées dans le bâtiment actuel à la place de la bibliothèque. Ces deux salles seront flexibles et pourront, selon les besoins, devenir des salles de dégagement.

Avec l'augmentation de ces nouvelles salles de classes et pour combler le manque actuel, le CoDir propose la construction de deux salles de gymnastique (VD4).

En moyenne on compte une salle de gym pour 10 salles de classe, pour autant que l'on bénéficie d'une salle de rythmique, ce qui est le cas à DLT.

Avec un total projeté à 35 classes, le besoin est juste supérieur à 3 salles de gym. En effet 4 salles de gym permettraient de donner quelques heures à l'établissement secondaire voisin. Bien entendu, c'est l'étude de faisabilité qui déterminera si cela est possible.

Dans sa séance d'octobre 2023, la Commission de coordination politique enfance et jeunesse a thématisé l'inquiétude du manque d'infrastructures sportives dans le canton pour les jeunes. Ce constat se manifeste également au travers de la résolution déposée au Grand conseil qui a pour titre « Des infrastructures sportives pour les jeunes en formation ! ».



Dès que la faisabilité sera faite et que le terrain nécessaire pour la construction sera clairement défini, l'ASIPE pourra mener à bien la construction de la place de jeux votée par le Conseil intercommunal en 2022.

### Crédit d'étude

La demande de crédit pour ce préavis se résume ainsi :

1. Crédit d'étude de faisabilité pour une extension de DLT pour un montant de 45'000 CHF (TTC) ;
2. Crédit d'étude de construction pour une bibliothèque allant jusqu'à la mise à l'enquête pour un montant de 530'000 CHF (TTC).

<b>1. Crédit d'étude de faisabilité :</b>		
<b>Mandataires</b>	<b>Périmètre</b>	<b>Montant HT</b>
Bureau d'aide au maître d'ouvrage	Pilotage de la mise au point du programme des locaux (cahier des charges), demande des prix architecte avec cahier des charges, pilotage de l'étude de faisabilité, COPIL.	15'000 CHF
Architecte	Etude de faisabilité	15'000 CHF
Géomètre, géotechnicien, urbaniste		10'000 CHF
Divers et imprévus		5'000 CHF
<b>Total (arrondi) :</b>	<b>TTC</b>	<b>45'000 CHF</b>
<b>2. Crédit d'étude de construction :</b>		
Bureau d'aide au maître d'ouvrage	Pilotage du projet jusqu'au crédit de construction	105'000 CHF
Architecte		220'000 CHF
Ingénieur civil		50'000 CHF
Ingénieur chauffage	Y compris ventilation	30'000 CHF
Ingénieur sanitaire		20'000 CHF
Ingénieur électricien		20'000 CHF
Divers spécialistes	Ingénieur feu et acousticien, architecte paysagiste, géotechnicien, géomètre.	50'000 CHF
Frais annexes	Permis, etc	20'000 CHF
Divers et imprévus		15'000 CHF
<b>Total des crédits demandés :</b>		<b>530'000 CHF</b>
<b>Total du préavis :</b>		<b>575'000 CHF</b>

La durée du mandat d'étude de faisabilité est estimée sur une période d'environ 3 mois. Pour l'étude de construction la durée devrait courir jusqu'en décembre 2024.

Ceci permettra au CoDir selon le résultat de la faisabilité, de venir début 2025 avec une demande de crédit d'étude pour l'extension et un crédit de construction pour la partie bibliothèque. Ce crédit permet de couvrir les prestations de l'appel d'offre à entreprise totale, avec la mise à l'enquête comprise.

Si tout se passe bien, un nouveau bâtiment pourrait être en fonction pour l'EPPC en août 2028 et la bibliothèque en août 2026 au plus tôt. Ces projets vont nécessiter la révision des statuts de l'ASIPE dans le courant du premier trimestre 2024 afin d'adapter le plafond d'endettement de l'association intercommunale.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des investissements prévus pour la présente législature.

Projets d'investissement :	2022	2023	2024	2025	2026
Etanchéité du PM (ESPE).	279 000				
Affichages numériques frontaux dans les classes primaires et secondaires.		519 000			
Installation photovoltaïque (projet CAD DLT & PM).		261 000	150 000		
Etude de faisabilité pour la construction d'une école à Corcelles-près-Payerne (EPPC).		1 820 000			
Crédit de construction pour le nouveau bâtiment à Corcelles (EPPC).				25 000 000	
Création d'un espace pour l'administration de l'ASIFE	45 500				
Crédit de construction pour une salle de gym en partenariat avec le CPNV (ESPE).			7 800 000		
Création d'une salle de dégagement à DLT (EPPC).	27 500				
Création d'une place de jeux (DLT)(EPPC).	91 600				
Agrandissement Nouvelle Promenade - achat de mobilier et autres				350 000	
Aménagement nouveau bâtiment scolaire de Valbroye (mobilier, ANF).				350 000	
Etude de faisabilité pour le site de DLT et crédit d'étude const. bibliothèque			575 000		
Etude de faisabilité pour les site de l'Ancien Hôpital et les Rammes			100 000		
Crédit construction 3 salles de classe provisoires et achat de mobilier scolaire			500 000		
Construction d'une salle de gym, 8 salles de classe, UAPE et autres à DLT					18 000 000
Remplacement des composants informatiques dans les bâtiments			65 000		
<i>Hypothèse : Nouvelle bibliothèque DLT</i>				4 500 000	
<i>Hypothèse : Nouvelle Promenade</i>				11 000 000	11 000 000
<i>Hypothèse : Collège Valbroye</i>				14 000 000	
<b>Total :</b>	<b>443 600</b>	<b>2 600 000</b>	<b>9 190 000</b>	<b>55 200 000</b>	<b>29 000 000</b>
<b>Total des investissements sur la législature :</b>	<b><u>96 433 600</u></b>				
		: voté par le Conseil intercommunal de l'ASIFE			

Ce nouveau projet d'extension sur le périmètre de DLT est chiffré à ce jour de l'ordre à 18 millions. Il s'agit bien entendu d'une estimation préalable avant l'étude de faisabilité. S'agissant du bâtiment de la bibliothèque, il est estimé à 4,5 millions, y compris le mobilier.

En matière de procédure, le Comité de direction souhaite construire en entreprise totale. En effet, avec le recul nécessaire, cette procédure permet de gagner du temps et d'avoir la meilleure maîtrise des coûts, tout en pouvant impliquer des entreprises locales dans l'esprit des marchés publics.

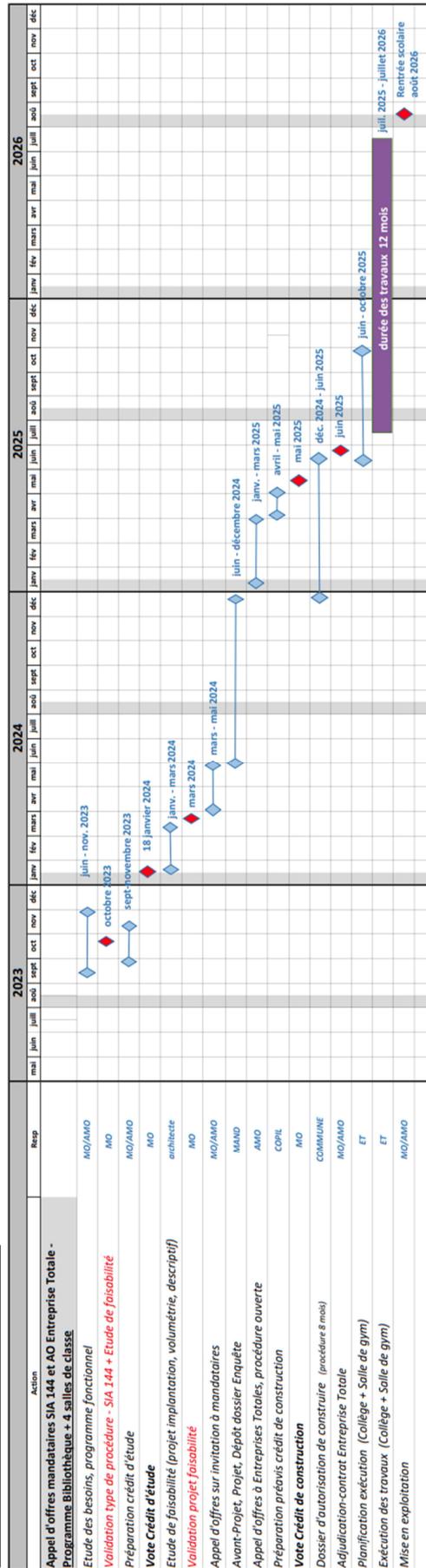
Afin de visualiser le programme des locaux des deux projets ceci peut être résumé ainsi :

<b>Projet : Extension DLT</b>	<b>Projet : Bibliothèque</b>
8 salles de classes	Bibliothèque
4 salles de dégage.	Crèche 44 places
2 salles de gym	PPLS
UAPE 72 places	
Cantine 120 pl.	
Salle enseignants	

Ci-dessous la planification d'intention du projet :

ASIPE - projet de construction DLT Bibliothèque et scolaire (4 classes), à Payenne

PLANIFICATION GENERALE DE L'OPERATION VI - 26.09.2023



**Conclusion**

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

- Vu le préavis n° 4/ 2023 du Comité de direction
- Ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

**Article 1** : d'accepter le crédit d'étude de faisabilité d'un montant de 45'000 CHF (TTC) ;

**Article 2** : d'accepter le crédit d'étude de construction d'un montant de 530'000 CHF (TTC) ;

**Article 2** d'autoriser le Comité de direction à porter le montant total du préavis de 575'000 CHF au bilan et de l'amortir sur une durée de 10 ans.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, l'expression de nos salutations distinguées.

Ainsi adopté en séance du Comité de direction de l'ASIPE le 13 novembre 2023.

**AU NOM DU COMITE DE DIRECTION :**

Le Président :



Nicolas Schmid



Le Directeur :



Pierre-Alain Lunardi